

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE (CPNEFP) CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS, GÉOMÈTRES
TOPOGRAPHES, PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS IDCC 2543**

Représentants des Employeurs

CSNGT (Présent), UNGE (Absent), FENIGS (Absent)

Représentants des Salariés

CFTC (Présent), FO (Présent), Synatpau CFDT (Absent)

Coprésidence de la CPNEFP

Secrétariat de la CPNEFP

Délégué Général de l'APGTP

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA CPNEFP DU MERCREDI 21
JANVIER 2026 À 9H30**

APGTP : 54 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris Digicode 3426

TABLE DES MATIERES

1. Election de la co-présidence de la CPNEFP sur le périmètre de l'IDCC 2543 selon les dispositions de l'Accord de révision des règles pour les commissions et APGTP du 27 septembre 2018 étendu le 8 avril 2021	3
--	---

PROCES VERBAL APPROUVE DE LA CPNEFP DU 21 JANVIER 2026

1. Election de la co-présidence de la CPNEFP sur le périmètre de l'IDCC 2543 selon les dispositions de l'Accord de révision des règles pour les commissions et APGTP du 27 septembre 2018 étendu le 8 avril 2021

DECISION

Pour le collège employeur l'élection de la CSNGT en qualité de Coprésidente de la CPNEFP des géomètres.

Pour le collège salarié l'élection de la CFTC en qualité de Copräsident de la CPNEFP des géomètres.

CSNGT
Coprésidente de la CPNEFP Géomètre

CFTC
Copräsident de la CPNEFP Géomètre

PROCES VERBAL APPROUVE DE LA CPNEFP DU 21 JANVIER